

Ecole : traversée des enfants

06 septembre 2023 - 06 juillet 2024

Attention rappel

L'agent de la commune effectuant la traversée des enfants seuls ne reste présent que jusqu'à 16h45.

Merci de faire un rappel aux enfants rentrant seuls de ne pas tarder devant l'école ou sur le chemin afin qu'ils puissent bénéficier de cette traversée sécurisée.

L'équipe municipale